

## Répartition du nombre de mesures par enjeu et objectif dans chaque scénario

		Intitulé des objectifs	Socle*	Scénario 1*	Scénario 2*	Scénario 3*
Enjeu 1. Gérer les besoins et les milieux dans un objectif de satisfaction et d'équilibre à long terme	Plus-value du SAGE : Très forte	1.1 Maitriser des prélèvements	2	1	1	1
		1.2 Construction d'une vision à long terme pour les importations et exportations de la ressource en eau	1		1	
		1.3 Économiser l'eau	5		3	2
		1.4 Conserver les zones d'infiltration naturelles				
		1.5 Préserver les zones humides				
Enjeu 2 - Préparer la gestion de crise en cas d'étiage sévère et de sécheresse	Plus-value du SAGE : Très forte	2.1 Améliorer la connaissance des étiages, de leurs causes et de leurs impacts (sur les usages et les écosystèmes)				
		2.2 Élaborer un protocole de gestion de crise à l'échelle du bassin versant	1			
Enjeu 3 - Vivre avec / à côté de la rivière en cas de crue	Plus-value du SAGE : Forte	3.1 Coordonner les actions à l'échelle du bassin versant (dans l'optique du plan de gestion de la directive inondation)	1	1		
		3.2 Mettre en place une communication pour "la culture du risque" des acteurs, des particuliers, des entreprises (SDAGE 12A-1)	2			
		3.3 Arrêter l'extension de l'urbanisation des zones inondables	1			
		3.4 Gestion des écoulements et du risque d'inondation pour protéger les populations	4		4	2
Enjeu 4 – Restaurer et préserver la qualité de la nappe alluviale de l'Allier afin de distribuer une eau potable à l'ensemble des usagers du bassin	Plus-value du SAGE : Moyenne	4.1. Améliorer et préserver la qualité de l'eau des captages d'eau potable	1		1	
		4.2. Mettre en place un réseau d'alerte en cas de pollution accidentelle	1			
		4.3. Atteindre le bon état qualitatif pour l'ensemble de la nappe alluviale	6		3	1
Enjeu 5 - Restaurer les milieux aquatiques dégradés afin de tendre vers le bon état écologique et chimique demandé par la Directive Cadre sur l'Eau	Plus-value du SAGE : Forte	5.1 Assurer une gouvernance adaptée et faire émerger des porteurs de projets	1	1		
		5.2 Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau	9		6	4
		5.3 Restaurer et préserver la fonctionnalité des milieux aquatiques	12		7	1
Enjeu 6 – Empêcher la dégradation, préserver, voire restaurer les têtes de bassin	Plus-value du SAGE : Très forte	6.1 : Mettre en place une politique de gestion sur les têtes de bassin versant	3	1		1
		6.2 : Concilier les enjeux socio-économiques spécifiques à ces territoires (tourisme, sylviculture, plans d'eau, etc.) avec l'enjeu de préservation des milieux	1		1	
		6.3 : Préserver, restaurer le bon état des masses d'eau voire rechercher l'atteinte du très bon état	2			
		6.4 : Protéger les zones humides (voir l'objectif 5a de l'enjeu « Maintenir les biotopes et la biodiversité »).				
Enjeu 7 - Maintenir les biotopes et la Biodiversité	Plus-value du SAGE : Forte	7.1 : Préserver la biodiversité "remarquable" et "ordinaire" des écosystèmes aquatiques		1	2	1
		7.2 : Encadrer les usages pouvant dégrader la biodiversité des écosystèmes aquatiques	4		3	
		7.3 : Agir contre les espèces envahissantes et nuisibles (aquatiques et végétales) en privilégiant la prévention	2			3
		7.4 : Restaurer et préserver les corridors écologiques			1	
		7.5 : Assurer la gestion et la protection des zones humides	4		4	1
		7.6: Favoriser un développement touristique respectueux des écosystèmes aquatiques			5	5
Enjeu 8 - Préserver et restaurer la dynamique fluviale de la rivière Allier en mettant en œuvre une gestion différenciée suivant les secteurs	Plus-value du SAGE : Très forte	8.1 Préserver la dynamique fluviale de l'Allier de dégradations supplémentaires	4	3		1
		8.2 Restaurer la dynamique fluviale de l'Allier	2		1	
		8.3 Gestion du Domaine Public Fluvial (DPF)	1			
		8.4 Définir et encadrer la gestion des extractions de granulats alluvionnaires (anciennes ou en cours)	1		1	
		Nombre de mesures spécifiques à chaque scénario	71	8	44	23
		Nombre de mesures dans chaque scénario	71	79	123	146

\* **Socle** : « Répondre aux obligations réglementaires, aux dispositions du SDAGE et du Programme de mesures qui visent l'atteinte des objectifs du SAGE »

**Scénario 1** : « Socle + Un Sage qui améliore la gouvernance, qui met l'accent sur les mesures en faveur de la dynamique fluviale et qui renforce le système de prévision de crue sur les affluents »

**Scénario 2** : « Scénario 1 + Un Sage prescriptif et incitatif qui va au-delà de la réglementation et amorce le changement par un renforcement des connaissances du territoire et la sensibilisation des acteurs notamment par des mesures majeures en faveur de la préservation de la ressource et des têtes de bassins versants »

**Scénario 3** : « Scénario 2 + Un Sage ambitieux qui renforce les actions de restauration et de réhabilitation »